31 mai / 2018

Karl Olive

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines 2° Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

JOURNÉE SANS POIDS LOURDS : 70% des camions contrôlés n'ont rien à faire à Poissy

Ce jeudi 31 mai, la ville de Poissy a donné un signal fort aux camions confondant la cité saint Louis avec une zone de transit en organisant la première Journée sans poids lourds. Une opération coup de poing réussie et surtout la confirmation que la majorité des véhicules de plus de 3,5 tonnes traversant la commune n'ont rien à y faire : sur les 276 poids lourds contrôlés, 194 ont été invités à rebrousser chemin.

Depuis maintenant quatre ans, la municipalité se mobilise et multiplie les contrôles pour faire respecter la réglementation sur les tonnages et mettre un terme aux nuisances (pollution, circulation, bruit) engendrées par les trop nombreux poids lourds qui traversent la ville sans s'y arrêter (1 141 camions verbalisés en quatre ans).

276 VÉHICULES CONTRÔLÉS

Face à la multiplication des infractions et au flux incessant de camions, la Ville a décidé de marquer les esprits et de rappeler la nécessité absolue d'un contournement pour Poissy en organisant une Journée sans Poids Lourds. Dès 9h, ce jeudi 31 mai, des barrages filtrants ont été mis en place en entrées de ville grâce à la formidable mobilisation de la police municipale, accompagnée d'une dizaine d'élus et d'une trentaine de bénévoles distribuant des flyers d'information. L'accès à la RD30 sur l'avenue de Pontoise (depuis Achères) et sur le boulevard Robespierre (depuis Maisons-Laffitte), ainsi que l'accès à la RD 308 sur le boulevard Robespierre (en provenance de la RD113), ont été interdits aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, sauf livraison.

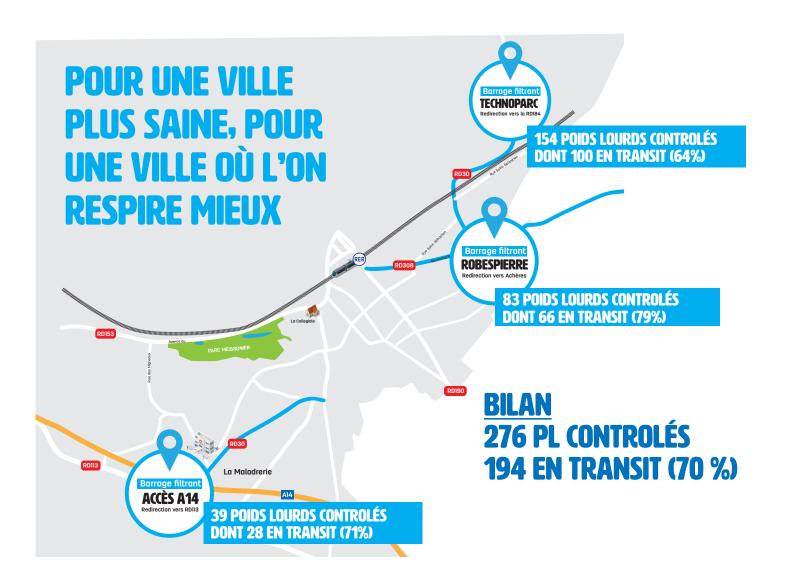
Et le résultat est sans appel. Sur le point de contrôle du boulevard Robespierre, le maire Karl Olive et Virginie Messmer, adjointe à la santé, à la prévention et au handicap, ont assisté entre 9h et 11h au contrôle de 83 poids lourds dont 66 étaient en transit (79%). Au point de Pontoise, sur les 154 camions arrêtés par la police municipale accompagnée de Jean-Jacques Nicot, adjoint délégué au commerce, à l'artisanat, aux marchés forains et à l'événementiel, 100 ne livraient pas Poissy (64%). Et enfin sur l'accès Maladrerie, 28 des 39 poids lourds contrôlés sous le regard de Michel Prost, conseiller délégué aux relations avec les associations, et de Karine Conte, élue déléguée aux relations avec les entreprises, s'apprêtaient à traverser la cité sans s'y arrêter (71%) et ont été invités à faire demi-tour.

L'OPÉRATION SERA RENOUVELÉE

« Cette initiative a été plus que concluante et les points de contrôle ont pu renvoyer les nombreux camions qui n'avaient pas à transiter par la ville. Poissy n'est pas un simple lieu de passage. Ça suffit!», a insisté le maire Karl Olive, annonçant le renouvellement de l'opération. « Nous allons donner de bonne habitudes aux poids lourds en organisant cette Journée tous les trois mois. La prochaine interviendra à l'automne. Et d'ici là, nous prendrons des arrêtés permanents pour interdire les plus de 3,5 tonnes sur les voies communales », a-t-il rappelé.

Raymond Letellier, élu délégué aux anciens combattants, pompiers, police et commémorations, qui supervisait les différents points de contrôle a pour sa part tenu « à féliciter les policiers municipaux pour leur professionnalisme mais aussi tous les élus et tous les citoyens mobilisés aujourd'hui, pour leur engagement en faveur d'une ville plus saine où l'on circule mieux ».





« Le contournement de Poissy est plus que jamais une nécessité. On ne lâche rien dans ce combat ». Kurl Olive

